

# Etape 1 : contrôle rapide par QR code

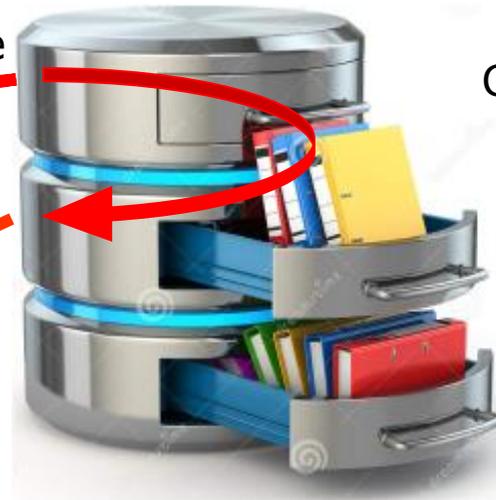


**ÉGLISE CATHOLIQUE**  
**Diocèse de Nanterre**  
**Hugues de WOILLEMONT**  
né le 07/01/1970 à Saint-Cloud  
ordonné Prêtre le 26/06/1999  
dans le Diocèse de Nanterre  
ID : 09200210  
URL Internet de contrôle : <https://www.celebret.fr>  
Ce document donne accès au Celebret  
Celui-ci peut être obtenu en flashant le QR code  
ou en se connectant à l'adresse Internet ci-dessus.  
**Doc documentum dat aditum ad Celebret**  
obtineri potest legendo QR codice vel ab Internet URL  
**This card gives access to the Celebret**  
can be obtained flashing the QR code  
or connecting to the hereabove Internet URL

Carte d'identification

Lecture du QRcode

**Annuaire national sécurisé**



Contrôle cohérence  
Nom/Identifiant

Coordonnées  
actuelles

Affichage coordonnées  
+ bouton Celebret

**2 cas**



**Celebret**: pas de restriction

**Celebret ex parte**: existence de restrictions

# Etape 2 accès aux détails du Celebret



**ÉGLISE CATHOLIQUE**  
**Diocèse de Nanterre**  
**Hugues de WOILLEMONT**  
né le 07/01/1970 à Saint-Cloud  
ordonné Prêtre le 26/06/1999  
dans le Diocèse de Nanterre  
ID : 09200210  
URL Internet de contrôle : <https://celebret.cef.fr>

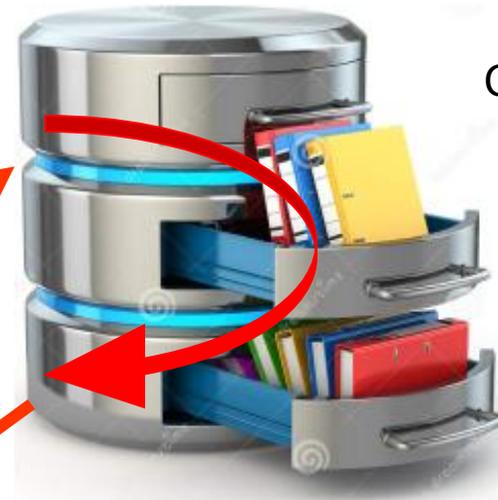
Cette carte donne accès au Celebret  
Celui-ci peut être obtenu en flashant le QR code  
ou en se connectant à l'adresse Internet ci-dessus.  
**Hoc documentum dat aditum ad Celebret**  
Obtineri potest legendo QR codice vel ab Internet URL  
**This card gives access to the Celebret**  
It can be obtained flashing the QR code  
or connecting to the hereabove Internet URL

Carte d'identification

Appui sur bouton **Celebret**  
et **saisie code personnel**



## Annuaire national sécurisé



Contrôle cohérence  
Nom/Identifiant

Coordonnées  
actuelles

+ code d'accès  
→ détails Celebret

Affichage détails  
du **Celebret**



Bouton **impression:**  
fichier pdf

**Celebret papier** à présenter  
sur les lieux qui sont  
hors couverture réseau



# Affichage sur smartphone (détails)

## CELEBRET

Cliquer pour les détails  
Ictus pro partes / Press for details



EGLISE CATHOLIQUE  
Diocèse de Xxxxxx

Prénom NOM (nom d'usage)  
né le JJ/MM/AAAA  
à XXXXXXXX

Ordonné Prêtre  
le JJ/MM/AAAA  
Diocèse de XXXX

Informations mises à jour le JJ/MM/AAAA

23 boulevard Lefebvre  
75015 Paris  
+33(0)1 23 45 67 89  
+33(0)6 78 90 12 34  
[prenom.nom@diocese92.fr](mailto:prenom.nom@diocese92.fr)

Diocèse de Nanterre  
Paroisse Sainte-Bakhita de Vanves  
Vicaire  
depuis le JJ/MM/AAAA

Diocèse de Nanterre  
Prêtre référent  
École ND-de-Sainte-Croix -Vanves  
depuis le JJ/MM/AAAA

Diocèse de Paris  
Prêtre modérateur  
aumônier du Lycée Saint Louis

## CELEBRET EX PARTE

Cliquer pour les détails  
Ictus pro partes / Press for details



EGLISE CATHOLIQUE  
Diocèse de Xxxxxx

Prénom NOM (nom d'usage)  
né le JJ/MM/AAAA  
à XXXXXXXX

Ordonné Prêtre  
le JJ/MM/AAAA  
Diocèse de XXXX

Informations mises à jour le JJ/MM/AAAA

### Code personnel du titulaire

Diocèse de Nanterre  
Prêtre référent  
École ND-de-Sainte-Croix -Vanves  
depuis le JJ/MM/AAAA

Diocèse de Paris  
Prêtre modérateur  
aumônier du Lycée Saint Louis

## CELEBRET EX PARTE

**Français** Latine English



EGLISE CATHOLIQUE  
Diocèse de Xxxxxx

Prénom NOM (nom d'usage)  
né le JJ/MM/AAAA  
à XXXXXXXX

Ordonné Prêtre  
le JJ/MM/AAAA  
Diocèse de XXXX

Informations mises à jour le JJ/MM/AAAA

Autorisations et restrictions:

- célébrer l'eucharistie en public
- prêcher
- baptiser
- préparer et célébrer des mariages
- confesser et  
avoir des entretiens pastoraux en tête à tête  
sauf filles et femmes
- préparer et célébrer l'onction des malades
- célébrer des funérailles
- encadrer seul des groupes de jeunes
- se trouver seul avec un mineur  
même en espace visible
- participer à des émissions retransmises  
par radio, télévision ou internet

# Saisie des habilitations dans l'Annuaire

## Accès sécurisé réservé à l'Evêque, au Supérieur majeur ou à son délégué

NomUsage: [ ] ID: [ ] Code secret: 0162

Nom: [ ] Lieu de Naissance: [ ]

Prenom: [ ] Date de Naissance: [ ]

Statut: Diacre Incardination: Nanterre

Date d'Ordination: [ ] Diocèse d'Ordination: [ ]

Habilitations / Restrictions

Date de Mise à Jour: 15/04/2023 Restriction: [ ] Interdiction: [ ]

Décision/Révision de la Sanction: 31/08/2020

Fin d'effet de la Sanction: 30/08/2025

Autorisé à célébrer l'eucharistie en public  Autorisé à prêcher  Autorisé à baptiser

Autorisé à confesser  Autorisé à avoir des entretiens pastoraux en tête à tête Sauf Hommes  Femmes  Garçons  Filles

Confession ad Extra (autorisation de l'Evêque du lieu, sollicitée par son Supérieur, pour qu'un religieux puisse confesser en dehors de sa communauté)

Autorisé à préparer et célébrer des mariages  Autorisé à préparer et célébrer l'onction des malades  Autorisé à célébrer des funérailles

Autorisé à encadrer seul des groupes de jeunes  Autorisé à se trouver seul avec un mineur même en espace visible

Autorisé à participer à des émissions retransmises par radio, télévision ou Internet

Autres restrictions ou habilitations

Français: [ ]

Latin: [ ]

Anglais: [ ]

Remarques confidentielles: Commentaires confidentiels n'apparaissant pas sur le Celebret

si la saisie n'est pas faite par l'autorité d'incardination, pour pouvoir enregistrer vous devez cocher la case ci-contre afin d'attester que vous avez obtenu les justifications nécessaires que vous pouvez enregistrer ci-dessous

AJOUTER UN DOCUMENT Fichier Date Action

Annuler Valider Retour

Date de mise à jour  
Valable 1an - si vide -> Celebret gris

Restriction (automatique)  
-> Celebret orange  
si une seule case cochée en rouge

Interdiction (saisie manuelle)  
-> Celebret rouge

Autorisé  
par le statut ou spécifiquement

Impossible par le statut  
(cases grisées: ici cas d'un diacre)

Confession ad extra  
(religieux affectés dans un Diocèse)

Interdit  
à la suite d'une décision (sanction)

Neutre  
peut ne pas avoir été autorisé  
sans que cela ne soit une sanction

Attestation de contrôle  
si celui qui saisit n'est pas  
l'autorité d'incardination

Texte libre pour cas non prévus ci-dessus

